

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 5 novembre 2024

Délibération
n°165 -2024
Point 4.4

Point 4.4 de l'ordre du jour

Nomination de M. Manuel Tunon de Lara au Comité d'Audit Interne de l'Université de Strasbourg, pour un mandat de 4 ans

EXPOSE DES MOTIFS :

La charte d'audit interne approuvée par le Conseil d'administration du 08/06/2010 et révisée le 09/05/2017 puis le 28/09/2021 prévoit (page 10, point 13, rubrique « Composition ») que :

« La composition du comité d'audit est la suivante :

- Le comité d'audit est composé au minimum de 3 membres, tous extérieurs à l'Université de Strasbourg.
- Les personnalités qui le composent sont proposées par le président et approuvées par le conseil d'administration.
- Elles sont proposées sur la base de leur expérience et de leurs compétences.
- La durée de leur mandat est de 4 ans et il est renouvelable.
- Les membres du comité ne pourront pas être représentés et ils sont tenus aux mêmes règles (notamment de confidentialité) que les auditeurs internes (cf. supra point 9). »

La composition actuelle du comité d'audit interne est la suivante :

Danièle APPELFELLER : responsable de l'Audit Interne de l'Université du Luxembourg ;

Marie-Caroline BEER : IGESR, précédemment directrice de l'Audit Interne du CNRS, présidente du comité d'audit ;

Gilles BERTRAND : Professeur des universités émérite, ancien président de l'université de Bourgogne ;

Philippe BEZAGU : IGESR, précédemment DGS de l'Université de La Rochelle ;

Aurore CHENEVOY : responsable de l'Audit Interne de l'Université de Bordeaux.

Parmi ces cinq membres, le mandat de M. Gilles BERTRAND a pris fin en juillet 2024.

Souhaitant conserver un membre du Comité d'Audit ayant exercé les fonctions de Président d'université, le Président de l'Université de Strasbourg propose la nomination, pour un mandat de 4 ans, de M. Manuel Tunon de Lara, Président honoraire de l'Université de Bordeaux. Le curriculum vitæ de M. Manuel Tunon de Lara est mis à disposition des administrateurs.

Délibération :

Le Conseil d'administration approuve la nomination de M. Manuel Tunon de Lara au Comité d'Audit Interne de l'Université de Strasbourg, pour un mandat de 4 ans.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0


Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 6 novembre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT